

cat 1 entre 1m20 et 2m50  
cat 2 > ou = plus de 2m50

## Catégories de CACES® R.485

### Nos compétences en formation

- Notre organisme est habilité à **dispenser des formations** préalables aux tests pour **toutes les catégories** de CACES® R.485, ainsi que des formations à la conduite en sécurité pour tout appareil de manutention à conducteur accompagnant exclu du dispositif CACES® par l'Assurance Maladie.

### Nos compétences en test CACES®

- Notre organisme est certifié pour **organiser des tests** dans les catégories de CACES® R.485 : **1 & 2**.

### Pour plus de précision

- Voir l'annexe 1 de la Recommandation R.485 :
  - Aux § A1-1 & A1-2 pour davantage d'informations sur les appareils concernés et exclus.
  - Au § A1-4 pour les **caractéristiques** des appareils dits « **représentatifs** de leur catégorie », et qui doivent **obligatoirement** être utilisés lors des épreuves pratiques.

### Exemples de gerbeurs concernés par le CACES® R.485

